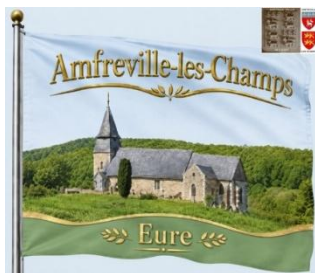


LIVRET D'ACCUEIL

Amfreville-Les-Champs (Eure)



INFORMATION OFFICIELLE

DE VOTRE MAIRIE



72 Rue de la Mairie - 27380 Amfreville-les-Champs
02 32 49 71 65 / 07 50 67 45 25

Destiné aux :

- Résidents de la commune
- Aux nouveaux habitants à qui l'ensemble des élus souhaitent la bienvenue

Conseil Municipal

- Maire : Joël Cordier
- 1^{ère} adjointe : Françoise Debonne
- 2^e adjoint : Alexandre Thibaut
- 3^e adjointe : Sandrine Buteau Lemièrre



1. Joël Cordier – 2. Françoise Debonne – 3. Laurent Bourgoit – 4. Alexandre Thibaut - 5. Emmanuel Piette – 6. Sandrine Buteau Lemièrre
7. Sylvie Vieubled – 8. Marjolaine Guérard - 9. Philippe Cauchard – 10. Pierre Rolin – 11. Alice Huchet

Présentation du conseil municipal lors de la cérémonie du 8 mai 2026

MOYENS DE COMMUNICATION



Amfreville-les-Champs
EURE

INFORMATIONS COMMUNALES

72 Rue de la Mairie
27380 AMFREVILLE-LES-CHAMPS

02 32 49 71 65 / 07 50 67 45 25

TOUS NOS MOYENS DE COMMUNICATION

Mairie	mairie.amfrevilleschamps@orange.fr
Communication Mairie	com.alc27380@gmail.com
Panneau Pocket	https://www.panneaupocket.com
Voisins Vigilants	https://www.voisinsvigilants.org/
Site internet	http://www.amfreville-les-champs27.fr/
Facebook	https://www.facebook.com/Mairie-Amfreville-Les-Champs-27-17608376298379/

Comité des Fêtes cdf.alc@orange.fr
CEPA cepa.alc@orange.fr
(Association Culture Environnement et Patrimoine)

La mairie communique directement avec ses administrés à l'aide des adresses mails : en respectant la confidentialité RGPD de vos adresses (diffusion cci) d'où l'importance de donner vos adresses mails

Une distribution papier dans les boîtes aux lettres se fait **uniquement** pour les personnes n'ayant pas internet.

- SITE INTERNET**
 - Pour vos démarches administratives vous trouverez tous les liens
 - Les conseils municipaux se trouvent sous l'onglet « La Mairie »
- BULLETIN OU INFORMATIONS COMMUNALES**
- PANNEAU POCKET**
- JOURNAL NUMÉRIQUE** : sous l'abri bus près de la mairie mis à jour régulièrement
- VITRINES DESTINÉES À VOS DIFFUSIONS** (en mettant 1 ex dans la boîte aux lettres « mairie ») qui se chargera de les insérer dans ces vitrines

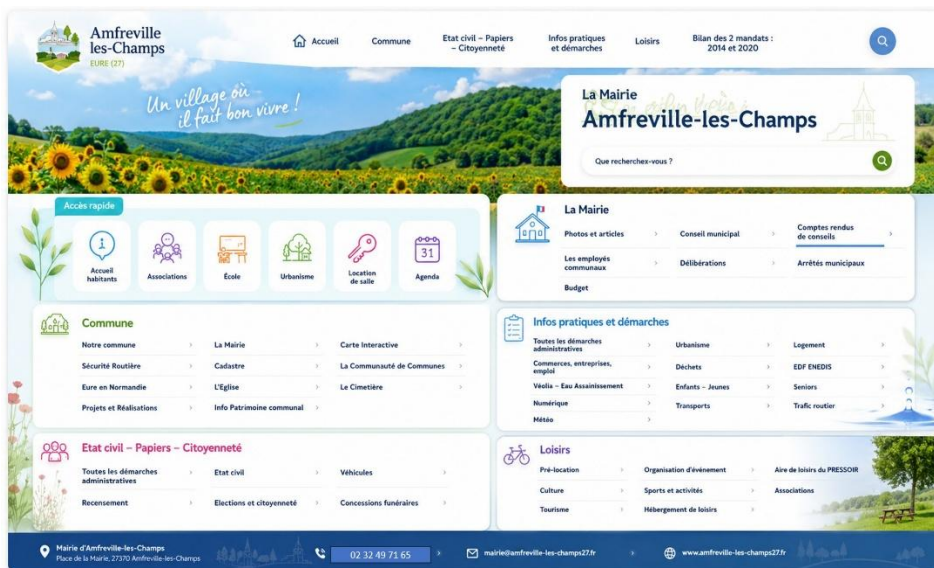
Ensemble, restons connectés ! ♥

Adresses mails utiles :

- Mairie mairie.amfrevilleschamps@orange.fr
- Communication Mairie com.alc27380@gmail.com
- Panneau Pocket <https://www.panneaupocket.com>
- Voisins Vigilants <https://www.voisinsvigilants.org/>
- Site internet <http://www.amfreville-les-champs27.fr/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/Mairie-Amfreville-Les-Champs-27-17608376298379/>

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site est régulièrement mis à jour et essaie de répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser :



Toutes les informations liées à la mairie entre autres se trouvent sous l'onglet : Commune

<https://www.amfreville-les-champs27.fr/>

- Conseil municipal
- Comptes rendus conseils
- Délibérations
- Arrêtés municipaux
- Un journal numérique est mis régulièrement à jour et se trouve sous l'abri bus près de la mairie :



Informations diverses

- Rappel Papiers d'identité

Depuis le 2 Mars 2017, la **Mairie d'Amfreville les Champs ne peut plus assurer vos demandes de carte d'identité** car nous ne sommes pas équipés du lecteur électronique des empreintes digitales. (Demande à faire sur internet : voir site onglet « La Commune - démarches administratives »)

Les Mairies qui peuvent traiter les demandes de passeport prendront celles de carte d'identité. Il vous faudra donc vous adresser à la Mairie de Fleury sur Andelle au plus près de notre commune.

- Eclairage public



- Boîte aux lettres de la mairie : à côté de l'abri bus



Passez en mairie pour vous faire connaître et vous inscrire sur la liste des nouveaux arrivants afin d'être invité aux événements organisés par la commune

Comité des fêtes

Les salles des fêtes accueillent les animations municipales et les activités organisées par le comité des fêtes ; (informations dans le bulletin et distribuées dans les boîtes aux lettres ou par mail).

Pour toutes suggestions, idées pour :

- des animations
- des activités
- ou encore mieux pour participer au Comité des fêtes s'adresser à :

Adresse mail : cdf.alc@orange.fr

• Animations diverses (suivant propositions)

- Spectacles proposés entre autres pour la Fête des mères
- Repas à thèmes et repas de la Saint Sylvestre le 31/12.
- Loto
- Randonnée nocturne : janvier
- Journée de la bicyclette en coopération avec les autres communes de la CDCLA : juin
- Foire à tout : au mois de juillet
- Concours de Pétanque : septembre

En marge de la foire à tout et du marché fermier, une exposition est présentée durant la foire à tout par le Comité des Fêtes (cactus auparavant et maintenant exposition de tracteurs et de véhicules anciens).

- **Activités pour les jeunes de la commune**

- en particulier le Père Noël qui distribuent des cadeaux offerts par la municipalité aux enfants de 10 ans maximum soit avec une calèche et des ânes dans les rues de la commune, soit lors d'un spectacle à la salle des fêtes Michel de Decker

- **Festivités diverses de la commune**

- La galette des rois **début janvier** permet à la municipalité de présenter ses vœux aux habitants du village. Cette cérémonie permet d'inviter les élus du département tel que les Conseillers départementaux du canton, le Président de la Communauté de Communes, et les Maires des autres communes ainsi que Messieurs et Mesdames les Sénateurs-Sénatrices du département si disponibles afin de resserrer les liens entre communes de la communauté. **Le maire profite de cette cérémonie pour accueillir les nouveaux habitants.**

- **Le repas des anciens**

Dans le cadre de son action sociale, la commune invite gracieusement les anciens de plus de 65 ans résidants à Amfreville-les-Champs, à un repas à la salle des fêtes Michel de Decker. Les familles ou amis peuvent y participer en payant une quote part.



Club des Anciens

Se réunit le **mardi** toutes les deux semaines Salle du Tilleul. Propose des jeux de sociétés et autres

Nouvelle association : CEPA



- **CEPA** (Association Culture Environnement et Patrimoine)

Depuis 2022 une nouvelle association « Culture Environnement et Patrimoine d'Amfreville-les-Champs s'est créée afin que la mairie obtienne des fonds auprès des instances du patrimoine pour la restauration de la **voûte de l'église et assurer la valorisation et la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement du village**. Le bureau a été changé lors de l'assemblée générale du 12/04/2024

L'église : patrimoine du village

- **Eglise Saint Pierre** : chœur du XII^e siècle, XIII^e siècle. La tour clocher est du XV^e siècle- XVI^e siècle - le Bout de Bas. Elle a fêté le millénaire de sa consécration le 19/09/1954.



C'est un bâtiment communal à la charge de la mairie et non de la paroisse. Depuis 2025, l'église est à la fondation du patrimoine. Collecte de dons soit à cette fondation (uniquement pour l'église) soit auprès de l'association (**destiné non seulement au patrimoine mais également à la sauvegarde de l'environnement (mares...)**). Si vous souhaitez aider votre village penser à faire un don même minime (bulletin sur le site)

<https://www.amfreville-les-champs27.fr/culture-environnement-patrimoine-cepa/>

- Ces dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66 %.

Pierres en lumières et journée du patrimoine

Depuis 2019, la commune participe à la manifestation organisée par le département de l'Eure et la municipalité propose des concerts, des expositions et illumine l'église. En 2024, nous avons sollicité le club de cartophilie de Pont-Saint-Pierre pour venir exposer des cartes postales anciennes. L'association CEPA s'associe à ces animations.



Exposition de crèches

Toujours dans l'objectif de mettre en valeur notre église, le service communication a organisé une exposition de crèches en demandant aux habitants de lui en prêter. Nous avons pu en avoir **20** avec une soixantaine de visiteurs.



Salle des fêtes

Les formulaires de réservation se trouvent au secrétariat de la Mairie ou sur le site internet.

- **Salle « Michel de Decker »**



Cette salle peut accueillir 120 personnes assises et est équipée de toilettes PMR. La location comprend chaises, tables et couverts.

- **Salle « Du Tilleul » (ancienne école)**

Elle a une contenance d'environ 30 personnes, bénéficie de toilettes PMR.

Elle est proposée également pour des activités et le Club des Anciens l'investit les mardis tous les quinze jours.



• TARIFS Salles des fêtes

Règlement et tarifs : mis à jour en septembre 2023 (en mairie). **I**
est en cours de modification.

Commune d'Amfreville-les-Champs - Eure

TARIFS DE LA SALLE DE DECKER

Documents obligatoires pour la location de la salle :

Avant la location :

☐ Le contrat de location signé

☐ Le règlement intérieur de la salle avec approbation du locataire

☐ La police d'assurance responsabilité civile

☐ La fiche « vaisselle et matériel... » renseignée

☐ La remise du chèque de caution, qui sera gardé en Mairie 5 jours après le rendu des clés

☐ Un état des lieux sera fait avant la remise de clés (propreté, fonctionnement des différents appareils ainsi que le vidéo projecteur si loué)

Après la location

☐ L'état des lieux de sortie sera fait, les différents tableaux seront renseignés (propreté, dégradation, casse, fonctionnement des différents appareils, ainsi que le vidéo projecteur si loué) et sera signé des deux parties

		REMISE et REPRISE des CLES le MEME JOUR		REMISE des CLES la VEILLE et REPRISE LE LENDEMAIN MATIN de la LOCATION		UN JOUR SUPPLEMENTAIRE	
		1 JOURNEE (en semaine)		Week-End complet		Avant ou après Week-End	
		HAB. ALC	EXT.	HAB. ALC	EXT.	HAB. ALC	EXT.
PRIX LOCATION	ETE	70.00	140.00	250.00	400.00	60.00	70.00.
	HIVER	80.00	150.00	280.00	430.00	70.00	80.00
1 ^{er} ACOMPTÉ	ETE	17.50	35.00	62.50	100.00	15.00	17.50
	HIVER	20.00	37.50	70.00	107.50	17.50	20.00
A la signature du contrat							
2 ^{ème} ACOMPTÉ	ETE	37.50	90.00	172.50	285.00	30.00	37.50
	HIVER	45.00	97.50	195.00	307.50	37.50	45.00
Deux mois avant la date de la location							
Solde	ETE	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00
	HIVER	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00
Après état des lieux							

Commune d'Amfreville-les-Champs - Eure

TARIFS DE LA SALLE DU TILLEUL

Documents obligatoires pour la location de la salle :

Avant la location :

- ☐ Le contrat de location signé
- ☐ Le règlement intérieur de la salle avec approbation du locataire
- ☐ La police d'assurance responsabilité civile
- ☐ La fiche « vaisselle et matériel... » renseignée
- ☐ La remise du chèque de caution, qui sera gardé en Mairie 5 jours après le rendu des clés
- ☐ Un état des lieux sera fait avant la remise des clés (propreté, fonctionnement des différents appareils)

Après la location

- ☐ L'état des lieux de sortie sera fait, les différents tableaux seront renseignés (propreté, dégradation, casse, fonctionnement des différents appareils) et sera signé des deux parties

		<i>REMISE et REPRISE des CLES le MEME JOUR</i>		<i>REMISE des CLES la VEILLE et REPRISE LE LENDEMAIN MATIN de la LOCATION</i>		<i>UN JOUR SUPPLEMENTAIRE</i>	
		1 JOURNEE (en semaine)		Week-End complet		Avant ou après Week-End	
		HAB. ALC	EXT.	HAB. ALC	EXT.	HAB. ALC	EXT.
PRIX LOCATION	ETE	50.00	80.00	140.00	200.00	40.00	50.00
PRIX LOCATION	HIVER	60.00	90.00	150.00	210.00	50.00	60.00
1 ^{er} ACOMPTÉ	ETE	12.50	20.00	35.00	50.00	10.00	12.50
A la signature du contrat	HIVER	15.00	22.50	37.50	52.50	12.50	15.00
2 ^{ème} ACOMPTÉ	ETE	22.50	45.00	90.00	135.00	15.00	22.50
Deux mois avant la date de la location	HIVER	30.00	52.50	97.50	142.50	22.50	30.00
Solde	ETE	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00

Services divers

- **Commande groupée de fuel** : la mairie a délégué cette prestation à une personne attitrée : Jean-François Andrieu

Depuis 2018, **Jean-François Andrieu** passe des commandes groupées pour une vingtaine de communes, ce qui permet d'avoir des prix attractifs.

En accord avec M. le Maire, Joël Cordier, nous avons décidé de regrouper la commune d'Amfreville les Champs avec les 27 autres communes de façon à obtenir des tarifs encore plus avantageux.

Deux commandes sont organisées dans l'année

- Courant septembre
- Courant janvier

Pour plus d'informations, vous pouvez le contacter

Par téléphone : 06 75 87 00 67

Ou par mail :

jeanfrandrieu@orange.fr

jeanfrandrieu@sfr.fr



Infrastructures

(près de la mairie)

- **Boîte à lire** (pour échanger et non servir de débarras)
- **Container à textile**
- **Container à verre**
(1: près salle de Decker
2^e : chemin du Palis)
Merci de ne rien déposer au pied de ces containers
- **Panneaux d'affichage**



Afin de garder notre commune propre
Éviter d'afficher n'importe où

Pour vos affichages publics, mettre vos diffusions dans la boîte aux lettres de la mairie, elles seront mises dans les vitrines ci-dessous



Angle de la rue



Abris bus mairie (3) près boîte à lire



Des affichages libres sont à votre disposition sous les abris bus

- Devant le n° 669 route des Andelys
- Devant le n° 423 route des Andelys
- Devant le n° 641 rue de la Mairie



Les Services



Service Public 39 39 « Allo service public » ou www.service-public.fr

Ce service vise à informer l'utilisateur sur des sujets de la vie quotidienne (pertes de papiers, d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location...) ;

Pour les **papiers d'identité** il faut s'inscrire sur internet et prendre rendez-vous avec la **mairie de Fleury-sur-Andelle**. Ne se font pas à la mairie d'Amfreville-les-Champs.

Le **39 39** est accessible du lundi au vendredi de 8 H 30 à 18 H 30 et le samedi de 8 H 30 à 12 H30



- **La scolarité** (établissements les plus proches)
 - ✓ Ecole maternelle de Douville-sur-Andelle
 - ✓ Ecole maternelle et primaire de Pont-St-Pierre
 - ✓ Collège de Romilly-sur-Andelle
 - ✓ Lycée de Franqueville St Pierre
- **L'ADMR** à Evreux (en plus de la Communauté de Communes)
 - ✓ Aide et service à la personne

- **La collecte des déchets** par le SYGOM



- ✓ Ramassage des ordures ménagères :
le LUNDI Bacs noirs (matin) – Bacs jaunes (après-midi) tous les 15 jours semaines impaires
- ✓ La déchetterie : (SYGOM)
RD 19 – Route d'Amfreville s/s les Monts
27610 Romilly-sur-Andelle
Tél. : 06 63 15 40 16

Il n'existe plus de ramassage d'encombrants.

Communauté de Communes de LYONS ANDELLE

La Vente Cartier - Rue Martin Liesse
BP 20 - 27380 Charleval - Tél. : 02 32
49 61 27



Site web : <http://www.cdcla.fr>

Amfreville-les-Champs a rejoint la Communauté de Communes de l'Andelle (CdCA) au 1er janvier 2013. Depuis le 1^{er} janvier la loi NOTRe portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République, impose aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale d'atteindre le seuil de 15000 habitants. Ainsi, les communautés de communes de l'Andelle et du Canton de Lyons-la-Forêt ont laissé leur place à : **La Communauté de Communes Lyons Andelle (CDCLA)**.

Elle gère :

- ❖ l'aménagement de l'espace
- ❖ la sécurité
- ❖ les transports
- ❖ l'aménagement numérique
- ❖ l'assainissement non collectif,
- ❖ le sport et la culture,
- ❖ les équipements sportifs
- ❖ la petite enfance, l'enfance et la jeunesse,
- ❖ les déchets
- ❖ la voirie
- ❖ les équipements sportifs
- ❖ la santé
- ❖ l'action sociale
- ❖ la politique du logement,
- ❖ le développement économique et tourisme

Toutes les informations de la CDCLA se trouve dans le journal « **Le Mag** » distribué chaque trimestre dans vos boîtes aux lettres.

Amfreville-les-Champs est un petit village français, situé dans le département de l'**Eure** sur le plateau du Vexin Normand et au sud de la vallée de l'Andelle. Ses habitants sont appelés les Amfrevillaises et les Amfrevillais.

Extrait de l'article de la communauté de communes : « Dès les premières ruelles, on tombe sous le charme de ses prairies vallonnées, de ses haies de charmille qui bordent chaque parcelle et du calme ambiant qui habite la forêt ». *« un village où il fait bon vivre entouré d'une nature bucolique »*

Afin de garder ce village agréable et propre il est rappelé d'entretenir le devant de son habitation :

RAPPEL ENTRETIEN DEVANT CHEZ SOI

Chacun chez soi, pour un village agréable pour tous !

1. ÉLAGAGE ET TAILLE DES HAIES ET DES ARBRES

- HAIE TAILLÉE À L'APLOMB DU DOMAINE PUBLIC
- HAUTEUR MAXIMALE 2 MÈTRES
- BRANCHES NE DOIVENT PAS EMPÊCHER SUR LE TROTTOIR
- BRANCHES NE DOIVENT PAS TOUCHER LES LIGNES ÉLECTRIQUES OU TÉLÉPHONIQUES
- RESPECT DU VOISINAGE

ÉLAGUER, C'EST PROTÉGER LES PIÉTONS, PRÉSERVER LES RÉSEAUX, RESPECTER SES VOISINS ET LIMITER LES RISQUES D'ACCIDENT.

2. ENTRETIEN AU QUOTIDIEN : OBLIGATOIRE !

- BALAYER FEUILLES, FLEURS ET DÉCHETS JUSQU'AU CANIVEAU
- DÉSHERBER MANUELLEMENT
- UTILISER UNE BINETTE
- PRODUITS PHYTOSANITAIRES INTERDITS

3. LIBRE PASSAGE POUR TOUS

HAIE TAILLÉE DU CÔTÉ DE LA PROPRIÉTÉ

1,20 m DE PASSAGE LIBRE POUR PIÉTONS, POUSSETTES ET PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

NETTOYAGE ET DÉSHERBAGE DEVANT CHEZ SOI : C'EST OBLIGATOIRE TOUTE L'ANNÉE !

Feuilles, fleurs fanées, herbes, mauvaises herbes, déchets... Tout doit être enlevé jusqu'au caniveau.

En cas de non-respect, après mise en demeure restée sans effet, la commune peut faire réaliser les travaux d'office aux frais du propriétaire.

3 lieux-dits :

- La Mare Autheuil
- Le Bosc Allard
- Le Verdal



• Les mares du village

Les cinq mares de la commune, sont répertoriées par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et servent de réserve d'eau. Trois sont naturelles et deux ont été creusée spécialement pour la fonction. La mare du boulodrome abrite 4 canards coureur indien. Il va falloir trouver une solution pour que les nichées survivent aux prédateurs (corbeau, rat, chat...). On envisage d'acheter une couveuse ou une éleveuse afin de leur permettre de survivre.



• Aire de loisirs « du Pressoir »



• Espaces détente

- Devant l'église
- Devant la mairie
- Sur l'aire de loisirs
- A la mare du pavillon
- En 2026 un sera implanté chemin du palis



• Les chemins

CARTE DES CHEMINS



- **Chemin d'Ecouis** : part de la côte Aline et va vers Houville au plus près
- **Chemin d'Orgeville** : va vers le Verdal puis vers Orgeville/Flipou
- **1 chemin** part de la **rue des Pérelles et va vers la Route des Andelys (RD 126)**
- **Route de l'Essart** : va vers Douville sur Andelle
- **Chemin du Palis** : part de l'église vers la route de l'Essart
- **Chemin du Tilleul** : part de la salle des fêtes Michel de Decker vers Eglise
- **1 chemin** part de la **rue de la mairie et va vers la Route des Andelys (RD 126)**
- **Chemins du Bosc Allard** : part de l'église et va vers le Bosc Allard puis Bonnemare
Amfreville les Champs Projet Association Environnement et Patrimoineale 26/11/2021 - J. Cordier.
- **Chemin du Faîte** : De la Mare Autheuël vers Douville



Livret réalisé par le service Communication

FICHE POPULATION

Elle sera déposée dans votre boîte aux lettres à votre arrivée. Si vous souhaitez être informé des évènements de la commune pensez à nous la renvoyer.

Madame, Monsieur,

Dans l'esprit de connaître les administrés afin de pouvoir les contacter ou les convier lors de manifestations organisées par la commune, comme la fête des mères, le Noël des enfants, le repas des anciens, **enfin recevoir le bulletin communal** (revue Amfrevillaise), je vous demande de bien vouloir remplir la fiche de population se trouvant au verso.

Une fois complétée, je vous remercie de bien vouloir nous la faire parvenir à la mairie, soit :

1. **de préférence, l'envoyer à l'adresse mail :**
mairie.amfrevilleleschamps@orange.fr
ou **com.alc27380@gmail.com**
2. **la déposer dans la boîte aux lettres** (se trouve à côté de l'abri bus avant l'entrée de la cour de la mairie)
3. **la remettre au secrétariat** (mardi – vendredi)
4. ou le plus simple **la remplir sur le site internet :**



<https://www.amfreville-les-champs27.fr/>

COMMUNE D'AMFREVILLE-LES-CHAMPS
FICHE POPULATION

DATE LE ____ / ____ / ____

ADRESSE POSTALE : Code postal :

A propos de vous

NOM	
PRENOMS (ordre de l'état civil)	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	
Votre E-Mail (nécessaire)	
Téléphone Fixe	
Téléphone Mobile	

A propos de votre conjoint (e)

NOM	
PRENOMS (ordre de l'état civil)	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	
Votre E-Mail (nécessaire)	
Téléphone Fixe	
Téléphone Mobile	

ENFANT(S) VIVANT(S) AU FOYER

❖ 1^{er} ENFANT

NOM	
PRENOMS (ordre de l'état civil)	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	

❖ 2^e ENFANT

NOM	
PRENOMS (ordre de l'état civil)	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	

❖ 3^e ENFANT

NOM	
PRENOMS (ordre de l'état civil)	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	

❖ 4^e ENFANT

NOM	
PRENOMS (ordre de l'état civil)	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	

RGPD (nécessaire) ☐

En soumettant ce formulaire j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de ma demande d'informations (FICHIER MAIRIE CONFIDENTIEL)

Signature :